

3. RAPPORT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS POUR L'EXERCICE 2021

Conformément à l'article R.441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, la Commission d'Attribution des Logements doit rendre compte de son activité au Conseil d'administration de l'organisme au moins une fois par an.

Monsieur le Président présente le rapport de la Commission d'Attribution pour l'exercice 2021 et propose au Conseil d'Administration d'approuver le compte-rendu de cette commission.

En 2021, la Commission d'Attribution s'est réunie 12 fois. Elle a examiné :

- **Les mouvements effectués :**
 - 476 attributions dont 74 mutations
 - 654 annulations dont 569 demandes et 85 mutations
 - 1312 demandes saisies
 - 190 refus
- **Les listes des demandes en attente** (1ères demandes et mutations)
- **Les attributions :**
 - logements vacants
 - dossiers en attente concernant les cas difficiles et les cas particuliers

Les chargés de clientèle ont effectué 387 visites de logements pour 476 attributions, soit un ratio de 0,81.

Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver le rapport de la Commission d'attribution des logements pour l'exercice 2021.

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés approuve le rapport de la Commission d'attribution des logements pour l'exercice 2021.

.....
Le Président soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération à compter de sa date de réception par le contrôle de légalité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à CASTRES, le 20 avril 2022

Le Président

Pascal BUGIS



REÇU EN PREFECTURE

le 05/05/2022

Application agréée E-legalite.com

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CASTRES
- MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 20 avril 2022 à 14h30

Délibérations de : 1 à 12
Présents : 15
Pouvoirs : 6
Votants : 21

Etaient présents :

Mesdames Viviane DUPUY, Marie-Claude FAURE, Claudine HAUSER, Yolande ALBERT,
Geneviève AMEN, Janine BARENS, Jeanine CAYSSEL
Messieurs Pascal BUGIS, Christophe SENTOLL, Rinaldo PUGLISI, Bernard AUDOURENC,
Christian NOCAUDIE, Siegfried FRANZ, Vincent COLOM, Serge SERIEYS

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Madame Catherine FARRENQ à Madame Marie-Claude FAURE
Madame Alexia CAILLOUX à Madame Viviane DUPUY
Madame Flavie ROUANET à Monsieur Rinaldo PUGLISI
Monsieur Xavier BORIES à M. Pascal BUGIS
Mme Baya ALGAY à Madame Geneviève AMEN
Monsieur Roger ISABET à Madame Yolande ALBERT

Etait excusé

Monsieur Laurent MONS

Etait absente

Madame Clotilde FURINI

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général
Madame Maéva HERLEM, secrétariat de direction
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité
Madame Béatrice JEA, Ressources humaines
Madame Marielle PERRON, Commissaire aux comptes SEMAPHORES

REÇU EN PREFECTURE

le 05/05/2022

Application agréée E-legalite.com